



Réseau Départemental 66 des Agendas 21

Fiche retour d'expérience Projets



PORT- VENDRES



Intitulé du projet : Création d'une maison de santé

Quels sont les éléments de contexte ? Pourquoi la collectivité s'est-elle engagée dans ce projet ?

Devant le nombre déclinant de médecins et dans un souci d'anticipation des besoins locaux face aux nouvelles conditions d'exercice de la profession, la Municipalité a souhaité prendre en considération le départ à la retraite d'ici 2017 de 4 de ses 6 médecins généralistes.

Les services de l'ARS ont confirmé que la commune n'était pas classée en zone prioritaire et de ce fait ne pouvait bénéficier d'aucune aide spécifique au titre d'une étude du bassin local. Cependant, rien n'empêchant une collectivité de travailler sur son territoire pour réfléchir à une politique cohérente de la santé sur un bassin de vie, la Municipalité a engagé une réflexion sur la création d'une maison de santé avec l'ensemble des professionnels qui exercent sur la commune.

En quoi ce projet permet-il de contribuer au cap stratégique de l'agenda 21 (axe, objectif,..) :

- Enjeu n°1 : Amélioration de la qualité urbaine en rendant la Ville accueillante et propre
- Enjeu n°4 : Vers une fédération des acteurs du territoire articulée autour de projets collectifs transversaux favorisant la cohérence territoriale
- Enjeu n°8 : Maintien de la solidarité au sein du territoire et du dynamisme du tissu associatif local
- Axe 3 : Port-Vendres, Ville solidaire et éco-citoyenne
 - Objectifs :
 - 3-1 Renforcer la cohésion sociale
 - 1-1 Améliorer le cadre de vie et consolider l'existant

A quelle(s) finalité(s) ce projet permet-il de répondre ?

Lien avec les finalités du développement durable :

- Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains
- Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Finalité 5 : Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La présentation du projet :

➤ Description - Éléments caractéristiques et spécificités du projet :

La collectivité étant propriétaire d'un bâtiment désaffecté (ancienne caserne des pompiers) ainsi que de terrains adjacents le long de l'avenue Marius Desmonte (secteur de la gare), elle a décidé de conditionner la cession de cet ensemble immobilier à la réalisation d'une maison de santé et à la livraison de cinq cabinets médicaux pour la commune. Ainsi, des rendez-vous individuels puis des réunions collectives avec l'ensemble du corps médical (2012-2013) ont permis de constituer un cahier des charges, définissant l'ensemble des besoins spécifiques pour la consultation de plusieurs promoteurs. Les préoccupations majeures des professionnels de santé ont été prises en considération : prix des loyers, adaptation des locaux à leur activité, mutualisation des secrétariats, permanences...

Le projet retenu par l'ensemble des futurs utilisateurs tient compte des contraintes réglementaires en matière d'urbanisme en vue de l'obtention du permis de construire.



Pourront être accueillis : 5 généralistes, 4 spécialistes de la clinique du Vallespir pour tenir des permanences hebdomadaires (pathologies orthopédiques chirurgicales et médicales, pathologies oto-rhino-laryngologiques chirurgicales et médicales, pathologies digestives chirurgicales et médicales), 1 kinésithérapeute, 1 audioprothésiste, 1 opticien, 2 cabinets d'infirmiers, un podologue.

La commune louera aux médecins généralistes et aux spécialistes les cabinets dont elle sera devenue propriétaire (290 m²), le promoteur louera ou cédera aux autres praticiens les locaux préalablement définis.

➤ **Objectifs poursuivis et changements attendus :**

Objectifs : Maintenir un service de soins de proximité en secteur rural. Proposer une offre de soins diversifiée. Inciter la venue de nouveaux médecins généralistes et autres praticiens à Port-Vendres, en mettant à disposition des locaux adaptés à leurs besoins.

Résultats :

- pour la population : disposer d'une offre de soins de qualité et de proximité ; bénéficier d'un lieu de rencontre et d'échanges ;
- pour les professionnels de santé : s'associer dans un même lieu dans un souci de partage des espaces de travail et de mutualisation des moyens, des frais de gestion (locaux, secrétariat,...).

➤ **Public(s) visé(s) et bénéficiaires :**

Population Port-Vendraise, professionnels de santé.

Le pilotage du projet et les modalités de gouvernance :

➤ **Maîtrise d'ouvrage :**

Porteur de l'action : commune de Port-Vendres

Service(s) et élu(s) porteurs pour la collectivité : service Urbanisme ; Maire de Port-Vendres.

➤ **Modalités de participation mises en place (avec les usagers, les acteurs, les habitants ...)**

- rencontres individuelles des professionnels de la santé (définition des besoins, rédaction d'un cahier des charges pour la conception du projet) ;
- plusieurs réunions de concertation et de présentation de deux projets différents ;
- décision collégiale pour le choix du projet retenu.

➤ **Partenariats mis en place (techniques, financiers)**

Partenaires Internes : Direction Générale des Services ;

Partenaires Externes : médecins généralistes, opticien, kinésithérapeute, cabinets d'infirmiers, cardiologue, spécialistes de la clinique du Vallespir, audioprothésiste, Cabinet d'architectes, promoteur SCI VERXE.

Le coût et les modes de financement du projet :

Moyens humains mobilisés :

Temps agent service Urbanisme, Direction Générale des Services

Moyens financiers :

Investissement : 616.528 € TTC

Fonctionnement : frais de co-propriété 9 000 € TTC

Le calendrier de réalisation :

Phase/étapes/ sous-actions	Date de début	Date de fin
Organisation de réunions avec les professionnels de santé	01/01/12	01/06/13
Définition du projet	01/07/12	01/06/13
Planning des travaux	01/01/15	30/09/15
Gestion structure	01/10/15	2020...
Suivi	01/01/12	2020...

La mise en œuvre et l'évaluation du projet :

➤ Outils de suivi mis en place

Suivi des moyens mis en place (indicateurs, gouvernance...) :
suivi in itinere par la référente Agenda 21 en coordination avec les services concernés ; suivi via le système de gouvernance mis en place dans le cadre de l'Agenda 21; utilisation d'indicateurs d'état (Nombre total de professionnels de santé en ville/ Taux de médecins généralistes pour 1000 habitants) et de suivi (Installation des professionnels de santé sur le site)

N.B. : certains indicateurs de suivi sont également utilisés en tant qu'indicateurs d'état pour une année référence.

Évaluation : Moyens mis en place pour mesurer l'impact de l'action (objectifs attendus, indicateurs, gouvernance,...)

suivi in itinere par la référente Agenda 21 en coordination avec les services concernés; suivi via le système de gouvernance mis en place dans le cadre de l'Agenda 21; utilisation d'indicateurs d'efficacité (Nombre annuel de professionnels de santé nouvellement installés/ Évolution annuelle du taux de médecins généralistes pour 1000 habitants)

N.B.: l'efficacité de l'action sera également mesurée à travers l'évolution de certains indicateurs de suivi.

➤ Résultats et impacts obtenus

Tant sur le plan urbain que social, ce projet permettra de requalifier le secteur qui constitue une des entrées de ville pour le rail.

➤ Facteurs clés de réussite et écueils à éviter

Facteurs clés de réussite :

- Implication financière de la commune pour proposer un espace de travail adapté et maîtriser les loyers pour les médecins généralistes et spécialistes;
- Concertation, dialogues, échanges ;
- Fort portage politique.

Difficultés rencontrées :

- Fédérer l'ensemble du corps médical sur un territoire en considérant toutes les spécificités des activités qui le composent pour aboutir à un projet recueillant un avis favorable à l'unanimité.

Pour en savoir plus :

Nom de la collectivité : Commune de PORT- VENDRES

Adresse : 8, Rue Jules Pams, 66660 PORT- VENDRES

Nom des référents (élus / agents) : Jean-Pierre ROMERO (Maire) /
Katia AMOURI

 : 04 68 82 60 91

@ : urba@port-vendres.com

Site web : www.port-vendres.com

